

ALERTE

34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)

Paris, le 14 Août 2023

Communiqué de presse

Le Collectif ALERTE s'alarme des changements très préoccupants du comportement alimentaire des plus précaires face à la hausse des prix.

Depuis près de deux ans, l'inflation a fait un retour brutal en France. Entre le dernier trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2023, les achats alimentaires des Français ont diminué de 11,4 % en volume. Une chute de la consommation alimentaire sans précédent dans les données compilées par l'Insee depuis 1980. Les ménages précaires sont drastiquement touchés. Une des conséquences directes est la suppression d'un des repas quotidiens pour ces ménages.

Il est indigne pour notre pays de laisser les ménages précaires et les personnes seules dans cette situation de précarité alimentaire. Nous rappelons notre exigence formulée en mars d'une loi en urgence pour une revalorisation exceptionnelle des prestations sociales et familiales d'au moins 5 %, dans un contexte d'augmentation des prix de première nécessité. Ces personnes concernées n'arrivent plus à vivre avec leur AAH ou leur RSA.

Concentrée dans un premier temps sur l'énergie, l'inflation s'est propagée aux produits alimentaires. Les prix dans les rayons ont augmenté de 18,4 % selon l'Insee. Les Français ont dû limiter la hausse de leurs dépenses à 4,2 %.

Les associations du collectif constatent que l'inflation a fortement accru la précarité alimentaire des plus fragiles financièrement. Sur la seule année 2022, la demande d'aide a augmenté de 9 % ; 2,4 millions de personnes ont été accompagnées, selon le réseau des [Banques alimentaires](#) . De plus, les prix des autres postes des dépenses contraintes comme le gaz, l'électricité, carburants, transports ont eux aussi fortement augmenté, ce qui entraîne les ménages précaires dans une pauvreté plus prégnante et fait basculer des ménages modestes dans la pauvreté.

Dans un sondage Ifop datant de juin dernier, plus de la moitié des répondants (53 %) affirmait avoir renoncé à l'achat d'un produit alimentaire « souvent » ou « de temps en temps ». Dans ce même sondage, 28 % indiquait sauter un repas régulièrement.

L'inflation sur les prix de l'alimentaire a un effet "double peine" sur les ménages modestes et provoque une augmentation des inégalités. "Depuis le Covid, on a environ 20% des Français, des précaires sans CDI ou des étudiants qui ont déjà perdu du pouvoir d'achat, car ils n'étaient pas dans les cibles des différentes aides. Cette même population se trouve fragilisée par la hausse des prix de l'alimentaire" constate Anne-Sophie Alsif (cheffe économiste à BDO France).

En mai, Jean Stellittano, secrétaire général du Secours populaire, alertait sur la forte accélération des demandes d'aide. Au sein de certaines régions, jusqu'à 50% de personnes en plus qui viennent demander de l'aide. Il constate également que beaucoup de travailleurs pauvres sont parmi les demandeurs.

Le collectif ALERTE déplore l'insuffisance des politiques publiques pour lutter contre la précarité alimentaire. Nous saluons la sortie récente d'un Fonds mieux manger pour tous visant à soutenir les

acteurs associatifs à diversifier l'offre d'aide proposée et à développer au niveau local des initiatives favorisant l'accès à une alimentation saine et durable dont des expérimentations de chèques alimentaires durables. Cependant, les 60 Millions de ce Fonds ne permettront ni une réponse à l'urgence de la situation, ni une action pérenne suffisante sur les causes de cette précarité.

Nous demandons, dans la perspective du prochain Pacte des solidarités présenté en septembre :

- **L'indexation des minima sociaux sur les prix du budget de référence des ménages modestes,**
- **Le relèvement des minima sociaux au-dessus du seuil de grande pauvreté (940 € pour une personne seule)**
- **La revalorisation annuelle des minimas sociaux tout comme le SMIC**

La précarité alimentaire perdurera et aggravera les conditions de vie des français précaires sans ces prérequis.

Contacts presse :

ALERTE : Noam Leandri - 06 68 38 96 36

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr